MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE DANS L'HABITAT

Khelil et Moussa construiront «durable»

Une convention de partenariat a été signée, jeudi, entre le secteur de l'énergie et celui de l'habitat, en vue d'assurer une maîtrise des dépenses énergétiques.

Wassila Zegtitouche - Alger (Le Soir) - Le secteur de l'habitat absorbe, à lui seul, plus de 40 % des consommations d'énergie finale. Les efforts consentis vont dans le sens d'une réduction de la facture énergétique. Essence même de ce partenariat, visant l'investissement dans le logement bioclimatique dans le cadre du développement durable, la convention en question porte sur la réalisation de 600 logements à haute performance énergétique, répartis sur onze wilayas. Coup d'envoi d'un programme nommé Eco-Bat, promouvant l'efficacité énergétique dans le bâtiment. Les deux signataires, l'Agence nationale pour la promotion et la rationalisation de l'énergie (Aprue) et onze Offices de promotion et de gestion immobilière (OPGI), par ce projet, estiment pouvoir réduire la consommation énergétique des ménages de près de 40%. Du moins c'est ce qu'espère le ministre l'Habitat. Effectivement, la maîtrise de la consommation d'énergie de nos parcs immobiliers permettrait une diminution de la facture énergétique et des émissions de gaz à effet de serre, sans compter les autres enjeux que cela représenterait en matière de création d'emplois. Chakib Khelil appuie cette approche en rappelant que le programme Eco-Bat, opération pilote, est destiné «à produire un effet levier à l'échelle nationale, confirmant les potentialités de réduction des consommations d'énergie liées au chauffage dans les régions froides et la climatisation dans les régions chaudes pour un surcoût de construction acceptable».

Toujours selon Khelil, la démarche du logement bioclimatique permettra de fédérer les différents partenaires : maîtres d'œuvre, maîtres d'ouvrage et promoteurs.

Cela en renforçant leurs capacités, mais aussi en mettant en application la réglementation thermique. D'autres programmes viendront s'ajouter à celui-ci. Le ministre de l'Energie et des Mines rappelle l'existence de plusieurs initiatives d'économie d'énergie tel le programme Eco Lumière visant la promotion de l'éclairage performant auprès des ménages. Par ailleurs, l'Aprue développe Alsol, un projet de promotion chauffe-eau solaire et d'autres actions visant la pénétration sur le marché d'équipements électroménagers plus économes en énergie. Dans un premier temps, ce projet touchera des zones climatiques différentes. Réalisables entre 18 et 24 mois, d'après Noureddine Moussa, les 600 logement se répartiront comme suit : Alger (50 logements), Blida (80), Oran (80), Sétif (54), Mostaganem (82), Skikda (50), Laghouat (32), Béchar (30), Tamanrasset (30), Djelfa (80), et El Oued (32). Commentant le choix de ces wilayas, Chakib Khelil soutiendra qu'il tend à cibler l'ensemble des zones climatiques du pays afin de réaliser des variantes de logements bioclimatiques, en fonction des conditions de chaque région. Ces nouveaux concepts d'habitat intègrent une série d'automatismes en matière de confort mais aussi de gestion de l'énergie et de sécurité. Il est nécessaire de souligner que le projet concerne, actuellement, le logement locatif financé par l'Etat. Il sera généralisé progressivement pour intégrer l'efficacité énergétique dans d'autres secteurs tels que les ressources en eau.

W. Z.

LES PROFESSIONNELS DU SECTEUR INTERPELLENT RACHID BENAÏSSA

La filière avicole bat de l'aile

Les professionnels de la filière avicole tirent la sonnette d'alarme. A l'adresse du ministre de l'Agriculture et du Développement rural, ils ont exprimé haut et fort leur désarroi. Face aux multiples menaces qui guettent la profession, ils ont plaidé l'urgence de l'intervention des pouvoirs publics.

Abder Bettache - Alger (Le Soir) - Marché informel, lourdeur administrative, concurrence déloyale, «tchipa», salmonellose, autant d'arguments avancés par les éleveurs.En marge du 9e Salon international de l'élevage et du machinisme agricole, une rencontre débat autour de l'organisation interprofessionnelle de la filière avicole en Algérie s'est tenue jeudi dernier au Palais des expositions des Pins-Maritimes, en présence du premier responsable du secteur.

Ainsi, durant plus de deux heures, les participants, composés dans leur majorité des professionnels du secteur, ont mis en exergue, lors de leurs interventions, les menaces et autres obstacles qui «freinent le développement de la filière». «Cela fait une dizaine d'années que je possède des abattoirs et jusqu'au jour d'aujourd'hui, je ne dispose pas d'agrément. Pendant ce temps, les trabendistes activent et agissent en toute impunité.

Trouvez-vous normal, Monsieur le ministre, qu'on puisse parler de développement avicole en Algérie alors que les professionnels du secteur font toujours face à ce genre de situation ?» s'est interrogé un intervenant.

Le fisc, la tchipa et les trabendistes

Le débat lancé, un autre orateur, éleveur dans la localité de Boudouaou, à l'est d'Alger, s'est demandé «sur le pourquoi du refus des banques d'accompagner les éleveurs pour investir dans le secteur», sachant que «le métier d'éleveur avicole est un métier à risque et que partout dans le monde, les banques s'engagent avec les porteurs d'idées et de savoir». Le marché informel, le «trabendisme», ou encore la complicité avec certains agents du fisc, comme c'est le cas au marché des Eucalyptus où la tchipa règne en maître absolu et la concurrence déloyale, sont autant «d'obstacles» que les participants à cette rencontre ont voulu porter à la connaissance du premier responsable du secteur de l'agriculture. Ce dernier, à l'écoute des doléances des intervenants, suivait les débats avec une attention particulière. «Vous savez, Monsieur le ministre, les mesures prises par les pouvoirs concernant la suppression de certaines taxes à l'importation ne profitent nullement aux éleveurs. Dans ce cas, nous vous conseillons de réinstaurer cette mesure», a suggéré un éleveur originaire de Constantine. Et d'ajouter : «L'ouverture du marché algérien en vertu de l'accord d'association avec l'Union européenne et l'adhésion à l'Organisation mondiale du commerce risque d'anéantir complètement l'aviculture locale car la viande blanche sera commercialisée à des prix nettement plus bas. «Le poulet importé, cédé à des prix bien plus bas, concurrencera le poulet local dont le prix dépasse souvent 250 DA le kilogramme».

«Organisez-vous d'abord !»

Certains ont été jusqu'à citer en exemple certains pays africains où l'industrie avicole a progressivement disparu, cédant la place aux importations. «Pis, les grands pays producteurs trouvent dans certains marchés africains un débouché pour les abats et autres restes de poulet qui ne sont pas consommés chez eux», a-t-on affirmé, tout en prévenant que ce phénomène risque de s'étendre à l'Algérie si la crise dans la filière persiste. «Avec la dégradation du pouvoir d'achat des ménages, les Algériens à faibles revenus n'hésiteront pas à se rabattre sur des abats et les restes bien emballés cédés à 50 DA !»Pour sa part, le ministre de l'Agriculture, le Dr Rachid Benaïssa, qui a pris acte des doléances des intervenants, a invité ces derniers à s'organiser en procédant à la création d'un office interprofessionnel de la filière avicole. «Vous intervenez dans un secteur intégré, il ne peut y avoir de réponses isolées à vos interrogations», a indiqué le ministre.

Ceci étant, il est important de noter que la consommation annuelle de l'Algérie en volaille est estimée à 6 kg par habitant pour une production de 342 000 tonnes. Selon des spécialistes, l'organisation actuelle de la filière avicole résulte des politiques de développement mises en œuvre par l'Etat au début des années 1980. Cette politique, qui visait essentiellement à atteindre l'autosuffisance alimentaire, comptait développer une aviculture intensive extravertie à même d'assurer l'auto-approvisionnement des populations urbaines en protéines animales de moindre coût. Le modèle d'élevage adopté est celui qui domine à l'échelle mondiale, à savoir un modèle avicole intensif basé sur le recours aux technologies et aux intrants avicoles industriels importés.

A. B.

BOUALEM M'RAKECH, PRÉSIDENT DE LA CAP :

«La hausse du SNMG est liée à l'amélioration de la productivité»

La révision du SNMG à la hausse est liée, notamment, à l'amélioration de la productivité, selon le président de la CAP, Boualem M'Rakech, qui a estimé que l'Union maghrébine des employeurs (UME) avance sur du concret.

Chérif Bennaceur- Alger (Le Soir) - Jeudi matin, sur les ondes de la Chaîne II de la Radio nationale, dont il était l'invité, le président de la Confédération algérienne du patronat (CAP), Boualem M'Rakech, s'est montré confiant quant à la prochaine tripartite. Cette rencontre, qui devra réunir le gouvernement, le patronat et la Centrale syndicale, se tiendra selon la volonté des pouvoirs publics. Une tripartite dont l'ordre du jour portera essentiellement sur la révision à la hausse du salaire national minimum garanti (SNMG). A ce propos, le président de la CAP a mis un bémol en liant cette révision aux fondamentaux économiques et à la productivité. En ce sens, il a appelé à la création d'indices annuels d'évolution des paramètres du pouvoir d'achat et de l'inflation. Pour Boualem M'Rakech, une étude approfondie sur la révision totale du salaire est nécessaire, ainsi que l'appui aux travailleurs, citant le secteur du BTPH, pour améliorer la productivité, voire la tripler.

Auparavant, Boualem M'Rakech est longuement revenu sur les résultats du premier Forum des hommes d'affaires maghrébins qui s'est tenu la semaine dernière à Alger, sous l'égide de l'Union maghrébine des employeurs (UME).

Cette union regroupe cinq organisations patronales maghrébines : l'Union tunisienne de l'industrie, du commerce et de l'artisanat (UTICA), la Confédération algérienne du patronat (CAP), la Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM), la Confédération nationale du patronat mauritanien (CNPM) et le Conseil du patronat libyen (CPL). Près de 700 opérateurs économiques des cinq pays maghrébins (Libye, Tunisie, Algérie, Maroc et Mauritanie) ont participé à ce Forum qui a adopté la Déclaration d'Alger et a abouti à des résultats concrets. Ainsi, l'UME s'assume, selon Boualem M'Rakech, comme le mandant de l'Union du Maghreb arabe (UMA) en matière d'intégration économique et maghrébine, pour peu qu'elle obtienne le transfert des accords et conventions intermaghrébins régissant ce domaine et que les mécanismes de suivi envisagés soient efficients. Voire, l'UME avance sur du «concret», des projets intramaghrébins «fédérateurs» étant déjà sur le pipe, selon Boualem M'Rakech, dans les secteurs de l'alimentation électrique, de la pêche et de la production de bitume notamment. En relevant que l'adhésion à l'UME reste «ouverte» même si la CAP assure la représentation patronale algérienne. Néanmoins, Boualem M'Rakech a estimé qu'il est «impératif qu'émerge un dispositif législatif et réglementaire régissant l'action des organisations patronales, en fonction de leur représentativité et envergure».

C. B.

LA DEMANDE MONDIALE REVUE À LA BAISSE

Les cours du pétrole repassent en-dessous de 60 dollars

Les prix du pétrole étaient en légère baisse hier vendredi, s'installant près du seuil de 58 dollars à Londres comme à New York, sur un marché doutant d'une reprise économique après un indicateur inquiétant en zone euro.

Le Brent de la mer du Nord pour livraison en juillet (devenu vendredi le nouveau contrat de référence) baissait de 53 cents par rapport à la clôture de la veille, à 57,40 dollars le baril. A New York, le baril de light sweet crude, pour livraison en juin, perdait 36 cents à 58,26 dollars. La zone euro s'est enfoncée un peu plus dans la récession au premier trimestre. Cet indicateur relançait les doutes sur l'imminence d'une reprise économique. Montés à 60 dollars mardi, un des plus hauts depuis six mois, les prix ont décliné mercredi, puis sont remontés.

Depuis le 1er mai, les cours du pétrole ont accumulé un gain de 7 dollars (14%) à Londres. Jeudi encore, les prix du pétrole avaient fini en hausse à New York. Le baril pour livraison en juin s'alignant sur la progression de Wall Street malgré les inquiétudes sur la demande. Sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de light sweet crude pour livraison en juin a terminé à 58,62 dollars, en hausse de 60 cents par rapport à son cours de clôture de mercredi. Le marché avait rouvert en baisse, sur fond de craintes pour la demande. Les statistiques du jour ont montré une augmentation des inscriptions au chômage, alimentées par les licenciements massifs dans l'industrie automobile, ainsi qu'une progression des prix à la production aux Etats-Unis. Mais surtout, l'Agence internationale de l'énergie a révisé à la baisse ses prévisions pour la demande mondiale de pétrole en 2009, s'attendant désormais à la plus forte chute annuelle depuis 1981 (-3%) en raison de la récession économique mondiale. L'organisation internationale, qui représente les intérêts des pays industrialisés, estime que la demande d'or noir va atteindre 83,2 millions de barils par jour (mbj) sur l'année, soit une baisse de 2,6 mbj par rapport à 2008. Ce rapport est venu s'ajouter à ceux de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole et de l'EIA, l'agence américaine d'information sur l'énergie, qui avaient déjà revu à la baisse leurs prévisions cette semaine. Alors que le ministre de l'Energie et des Mines, Chakib Khelil, a estimé récemment que la reprise observée au niveau des bourses mondiales stimulant les manœuvres spéculatives et la demande pétrolière devraient provoquer une nouvelle hausse des prix du pétrole «dès cet été».

La dynamisation du marché pétrolier sera également le résultat de la diminution de l'offre, aux Etats-Unis, et du recul du dollar par rapport à l'euro, a ajouté Chakib Khelil, précisant que le prix du pétrole n'est pas forcément lié à la situation de l'offre et de la demande. «Les stocks et les quantités actuellement sur le marché mondial sont supérieurs à la demande, et les cours du pétrole auraient dû être inférieurs à leur niveau actuel», a ajouté le ministre.

Lotfi Mérad/Agences

AVIS DE DÉCÈS

La famille Kerkouche de Béni-Yenni, de Tizi-Ouzou et d'Alger, parents et alliés ont l'immense douleur de faire part du décès, à l'âge de 81 ans, de leur cher et regretté père et grand-père Kerkouche Aomar. La levée du corps se fera aujourd'hui samedi 16 mai 2009, à 10h30 au lotissement Bouaziz (ville de Tizi-Ouzou) et l'enterrement à 13 heures au village Ath-Lahcène (Béni-Yenni). A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons.

Les familles Bazoune, Benkara et Abdelli ont la douleur de faire part du décès de leur fils, père, frère et oncle Bazoune Abdelkrim, à l'âge de 68 ans. L'enterrement a eu lieu hier au cimetière d'El-Madania.

Elles demandent à tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pieuse pensée pour lui et implorent Allah le Tout-Puissant de l'accueillir en Son vaste Paradis. A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons.